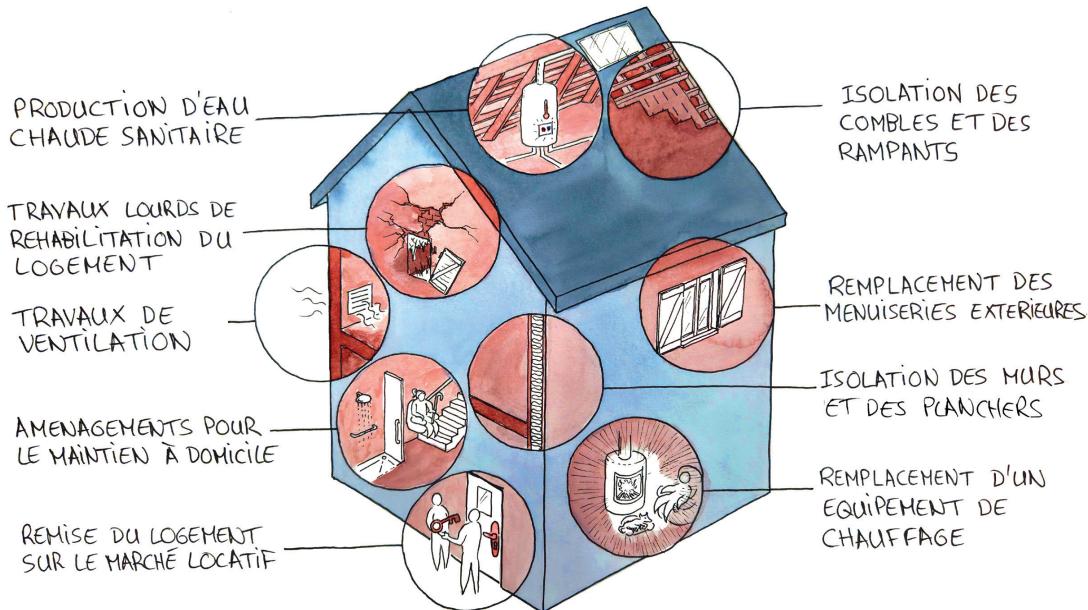


**Programme d'amélioration
de l'habitat**

Des aides financières, un suivi gratuit et personnalisé

*La Communauté de Communes du Pays d'Olmes
vous accompagne dans votre projet de rénovation.*



©Cyril Hermosilla, CCPD, 2025

Des permanences régulières pour vous accompagner

► **Permanences tous les vendredis matin**
*Assurées par l'ALEDA et Expertises & Patrimoine
de 9h à 12h au Centre social du Pays d'Olmes
Espace Pierre Mendès France, 09300 Lavelanet*



05 34 14 63 81

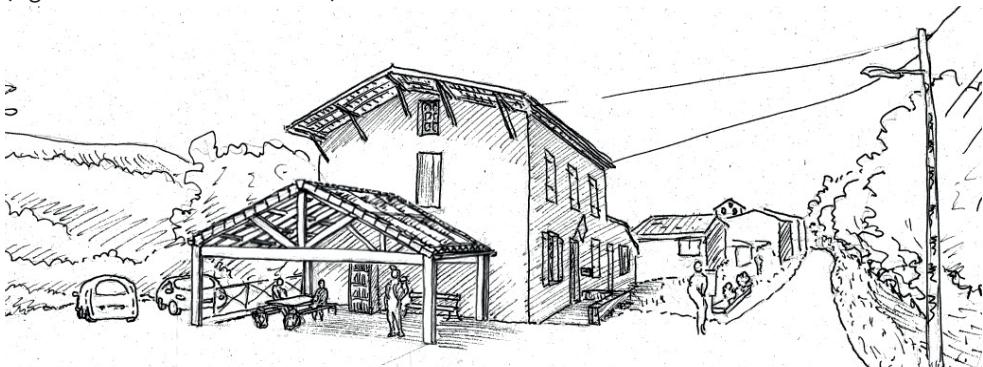
**Pour l'information, le conseil et l'orientation des
ménages souhaitant rénover leur logement**

Programme d'amélioration de l'habitat en Pays d'Olmes

Dans le cadre de la politique de l'habitat à mener sur son territoire, la Communauté de Communes du Pays d'Olmes met en place un service de **guichet unique France Rénov'**, tenu par l'ALEDA, afin d'informer, de conseiller et d'orienter les propriétaires de logement du territoire souhaitant engager des travaux de rénovation énergétique, d'adaptation du logement, et de travaux lourds (habitat indigne).

Ce guichet unique est ouvert au Centre social de Lavelanet et se tient tous les vendredis matin de 9h à 12h.

À compter du vendredi 7 novembre 2025, l'opérateur missionné, par la Communauté de Communes, «Expertises & Patrimoine» tient aussi ces permanences au côté de l'ALEDA pour le montage opérationnel des dossiers de demandes de subventions auprès de l'Anah (Agence nationale de l'habitat).



Des financements pourront être accordés aux :

Propriétaires occupants : travaux portant sur la résidence principale visant l'amélioration énergétique du logement, l'adaptation au handicap, le maintien à domicile des personnes âgées, la mise en conformité et en sécurité des logements vétustes et / ou insalubres.

Propriétaires bailleurs : travaux sur des logements vétustes locatifs ou destinés à la location, indécents ou insalubres ainsi que la rénovation énergétique et adaptation.

05 34 14 63 81

